



CONSEIL GENERAL

Législature 2016 – 2020
1ère séance

PROCES VERBAL DE LA SEANCE CONSTITUTIVE APRES LES ELECTIONS COMMUNALES DU 05 JUI 2016 DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'HAUTERIVE DU MARDI 28 JUI 2016 A 19H00 AU BSP

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Constitution du bureau provisoire (secrétaire et questeurs, fonctions remplies par les trois plus jeunes membres de l'assemblée)
3. Appel
4. Nomination du bureau du Conseil général
 - a. président(e)
 - b. vice-président(e)
 - c. secrétaire
 - d. deux questeurs
5. Nomination du Conseil communal (5 membres)

<u>suspension de séance de 15 minutes</u>

6. Communications du Conseil communal
7. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal
8. Nomination des commissions (art. 5.2 et 5.4 du Règlement de Commune)
 - 8.1 Commission financière (9 membres – 6 PLR / 2 PS / 1 Vert – conseillers généraux)
 - 8.2 Commission des naturalisations et agrégations (6 membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert – conseillers généraux)
 - 8.3 Commission de salubrité publique et de police du feu (6 membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert – électeurs communaux)
 - 8.4 Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (6 membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert – électeurs communaux)
 - 8.5 Commission des services industriels, des travaux publics et de l'environnement (6 membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert – électeurs communaux)
 - 8.6 Commission sports, loisirs et culture (6 membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert – électeurs communaux)

8.7 Commission de fusions de communes» (6 membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert – conseillers généraux)

8.8 Commission des activités extrascolaires (2 membres – conseillers généraux)

9. Nomination des délégués

9.1 Conseil intercommunal de l'Ecole Obligatoire de la Régionale de Neuchâtel EORÉN (1 membre – conseiller général)

9.2 Conseil d'établissement scolaire intercommunal CESI (1 membre – conseiller général)

9.3 Conseil intercommunal du Syndicat de la Châtellenie de Thielle (3 membres – électeurs communaux)

9.4 Conseil intercommunal du Syndicat des patinoires du littoral (1 membre – électeur communal)

9.5 Conseil intercommunal du Syndicat de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois de Colombier (1 membre – électeur communal)

9.6 Conseil intercommunal du Syndicat du théâtre régional de Neuchâtel (1 membre – électeur communal)

10. Divers

1. **Ouverture de la séance par le doyen d'âge**

M. Jean Wenger,

L'honneur lui revient de s'adresser à l'assemblée en guise d'ouverture de cette nouvelle législature communale, il félicite chaleureusement les membres présents pour leur élection, les remercie de leur engagement politique et de leur volonté de servir les habitants de notre commune. Il souhaite en particulier aux nouveaux élus, une cordiale bienvenue dans le législatif et formule le vœu qu'ils trouvent intérêt et satisfaction dans leurs nouvelles activités.

Il adresse également de vifs remerciements aux anciens élus qui, pour diverses raisons, ne sont pas parmi nous ce soir. Ils méritent notre reconnaissance et notre gratitude.

Que réserve l'avenir durant ces prochaines années?

Au niveau cantonal figureront entre autres dossiers :

- le redressement des finances,
- l'assainissement de la caisse de pension,
- la mobilité 2030,
- la politique hospitalière,
- la révision de la péréquation intercommunale,
- une nouvelle étape du désenchevêtrement des tâches Etat-Communes.

Au menu communal figureront plusieurs dossiers importants parmi lesquels :

- nouvelle infrastructure scolaire,
- mise à jour de plusieurs règlements communaux,
- d'infrastructures sportifs et de loisirs,
- fusions de communes,
- projet d'agglomération,
- voie d'évitement du Centre de du village,

- l'aménagement de la RC 5,
- plan d'aménagement

Et bien d'autres dossiers qu'il ne lui est pas possible de tous les citer.

Il lui semble également de circonstance, en cette période d'Euro-foot, de souligner l'importance et la nécessité du travail d'équipe. En effet, au sein d'une communauté, comme sur le terrain, c'est le travail collectif qui permet de concrétiser les buts et objectifs visés. Il estime qu'un travail d'équipe primera toujours sur les coups d'éclats individuels.

En tant qu'élus, pensons surtout à l'avenir, à nos jeunes ! il émet aussi le voeu que, dans chacune de nos actions, nous puissions tenir compte, non seulement des résultats immédiats, mais aussi des conséquences à moyen et long terme.

Nos aînés nous ont légué une commune, un patrimoine et des infrastructures enviabiles et il ne tient, qu'à nous de les améliorer encore, avant de les transmettre à nos enfants.

Il termine en faisant part de la joie et du privilège que lui procure le fait d'habiter Hauterive. Le village renferme, à ses yeux, tous les éléments nécessaires à une vie agréable et harmonieuse.

Il remercie de la bienveillance de chacun et souhaite à toutes et à tous une législature fructueuse et pleine de satisfaction.

2. Constitution du bureau provisoire (secrétaire et questeurs, fonctions remplies par les trois plus jeunes membres de l'assemblée)

Secrétaire : *Mme Carole Bill*

Questeurs : *M. Matthieu Aubert*
M. Patrice Zürcher

3. Appel

Mme Bill procède à l'appel :

Présents : **30**

Excusé : **1**

Majorité : **16**

4. Nomination du bureau du Conseil général

a) président (e)

M. David Wintgens (PS) est élu tacitement et prend immédiatement la place de M. Jean Wenger.

b) vice-président (e)

M. Patrice Zürcher est élu tacitement.

c) secrétaire

M. Sylvain Amstutz est élu tacitement.

d) questeurs

Mme Carole Bill (PS) et **M. Matthieu Aubert** (PLR) sont élus tacitement à ce poste.

5. Nominations du Conseil communal (5 membres)

Le président demande à chaque parti de présenter leurs candidats.

M. Agerba propose au nom du groupe PLR les personnes suivantes :

M. Antonio Peluso (PLR)

M. François Barben (PLR)

M. Jean Wenger (PLR)

Mme Muriset, propose pour le Groupe PS

M. Thomas Zeller (PS)

M. Begert propose au nom du groupe des Verts :

Mme Martine Steiger-Burgos (les Verts)

M. Berset propose pour les Verts-Libéraux

M. Laurent Berset (Verts-Libéraux)

Le nombre de candidats étant de six, l'élection des membres du Conseil communal s'effectuera par bulletins secrets.

Le vice-président et le secrétaire sont invités à distribuer les bulletins de vote avant de passer avec l'urne.

Une interruption de séance permet au bureau du Conseil général de procéder au dépouillement, après quoi la séance reprend son déroulement.

Le président annonce les résultats :

Bulletins délivrés :	30
Bulletins valables	28
Bulletins blanc	2
Majorité	15

Sont élus :

Mme Martine Steiger Burgos	25
M. Antonio Peluso	25
M. Thomas Zeller	24
M. François Barben	22
M. Jean Wenger	18

Non élu :

M. Laurent Berset	8
--------------------------	---

suspension de séance de 15 minutes**6. Communications du Conseil communal**

Le bureau du Conseil communal, pour l'année 2016/2020 a été constitué ainsi :

Président :	M. François Barben (PLR)
Vice-Président :	M. Thomas Zeller (PS)
Secrétaire :	M. Jean Wenger (PLR)
Vice-Secrétaire :	Mme Martine Steiger-Burgos (les Verts)
Membres :	M. Antonio Peluso (PLR)

La répartition de dicastère se fera lors de la prochaine séance du Conseil communal le 4 juillet 2016.

7. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal

M. David Wintgens, président du Conseil général procède à la lecture des arrêtés proclamant élus :

M. François Monnier (PLR)
M. Michele Migliore (PLR)
Mme Marlène Burri Perret-Gentil (les Verts)
M. Alain Corbellari (PS)

en remplacement des membres nommés au Conseil communal et aux sièges devenus vacants au Conseil général. Il reste 1 siège vacant actuellement au groupe PLR.

M. Wintgens tient à informer l'assemblée du grand honneur pour lui de prendre la présidence du Conseil général. Il avait envie d'honorer deux personnes qui lui sont chères, à savoir son grand-père maternel qui a été échevin (équivalent de conseiller communal en Belgique) et le papa de son épouse qui était président du parti socialiste jurassien et président du parlement jurassien.

8. Nomination des commissions (art. 5.2 et 5.4 du règlement de Commune)**8.1 Commission financière (9 membres – 6 PLR / 2 PS / 1 Vert – conseillers généraux)**

Mme Anne Llach (PLR)
M. Bruno Agerba (PLR)
M. Laurent Besancet (PLR)
M. Nicolas Würsch (PLR)

M. Matthieu Aubert (PLR)
M. Mauri Rocco (PLR)

M. Alain Corbellari (PS)
M. David Wintgens (PS)

M. Pascal Begert (les Verts)

**8.2 Commission des naturalisations et agrégations (6 membres – 4
PLR / 1 PS / 1 Vert – conseillers généraux)**

Mme Chantal Jaquet Cinquegrana (PLR)
Mme Anne Llach (PLR)
M. Bruno Agerba (PLR)
M. Augusto Martins (PLR)

Mme Carole Bill (PS)

Mme Marlène Burri Perret-Gentil (les Verts)

**8.3 Commission de la salubrité publique et de la police du feu (6
membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert –électeurs communaux)**

Mme Chantal Jaquet Cinquegrana (PLR)
M. Jean-Louis Leuenberger (PLR)
M. Rusta Morina (PLR)
M. Andreas Britz (PLR)

Mme Lorena Villena Egas Sagne (PS)

M. Pascal Brander (les Verts-libéraux)

**8.4 Commission de l'urbanisme et d'aménagement du territoire (6
membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert – électeurs communaux)**

M. Christian Rossel (PLR)
M. Sylvain Amstutz (PLR)
M. Matthieu Aubert (PLR)
M. Mattia Celio (PLR)

Mme Anna Ciccarone (PS)

Mme Michèle Gillard (les Verts)

**8.5 Commission des services industriels, des travaux publics et de
l'environnement (6 membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert – électeurs
communaux)**

M. François Monnier (PLR)
M. Nicolas Würsch (PLR)

M. Stéphane Kuffer (PLR)
M. Michel Migliore (PLR)

M. Claudine Jeanprêtre (PS)

Mme Marlène Burri Perret-Gentil (les Verts)

8.6 Commission « sports, loisirs et culture » (6 membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert – électeurs communaux)

M. Francis Roth (PLR)
M. Simon Rossel (PLR)
M. Olivier Favre (PLR)
M. Michele Migliore (PLR)

M. Nabil Ouerhani (PS)

M. Pascal Begert (les Verts)

8.7 Commission de fusions de communes » (6 membres – 4 PLR / 1 PS / 1 Vert - conseillers généraux)

M. Nicolas Würsch (PLR)
M. Christian Rossel (PLR)
M. Matthieu Aubert (PLR)
M. Rocco Mauri (PLR)

Mme Sandrine Muriset Jacot-Guillarmod (PS)

Mme Michèle Gillard (les Verts)

8.8 Commission des activités extrascolaires (2 membres – conseillers généraux)

M. Laurent Berset (Verts-libéraux)
Mme Carole Bill (PS)

9. Nomination des délégués

9.1 Conseil intercommunal de l'Ecole obligatoire régional de Neuchâtel EORÉN (1 membre – conseiller général)

M. Laurent Besancet (PLR)

9.2 Conseil d'établissement scolaire intercommunal CESI (1 membre – conseiller général)

M. Alain Corbellari (PS)

9.3 Conseil intercommunal du Syndicat de la Châtellenie de Thielle (3 membres – électeurs communaux)

M. Francis Roth (PLR)

M. Joël Boss (Verts libéraux)

M. Eduardo Grieve (les Verts)

9.4 Conseil intercommunal du Syndicat des Patinoires du Littoral (1 membre – électeur communal)

M. Eduardo Grieve (les Verts)

9.5 Conseil intercommunal du Syndicat de l’anneau d’athlétisme du littoral neuchâtelois de Colombier (1 membre –électeur communal)

Mme Lorena Villena Egas-Sagne (PS)

9.6 Conseil intercommunal du syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (1 membre – électeur communal)

M. Patrice Zürcher (PLR)

10. Divers

M. Begert souhaite avoir la planification des prochaines séances.

M. Barben, CC informe que les dates seront définies lors de la prochaine réunion du Conseil communal et communiquées ultérieurement

Le président du Conseil général, **M. David Wintgens**, souhaite à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances.

La séance est levée à 20h10

La rédactrice
Manuella Sarret

Le Président :

Le Secrétaire :

David Wintgens

Sylvain Amstutz